

UN NOUVEAU TEMPLE D'ALLAT DANS UNE INSCRIPTION REVISITÉE

PAR

Michel GAWLIKOWSKI

Université de Varsovie

Dans un article paru en 1977¹, Basile Aggoula publia une inscription palmyrénienne qu'il avait pu photographier dans un village du 'Akkar libanais lorsqu'il participait à la dernière campagne de fouilles menée par l'IFAPO à Arqa avant la guerre civile. On ne sait pas d'où et comment la pierre portant l'inscription échoua chez un habitant qui l'a montré à B. Aggoula. Le sort ultérieur de la pierre est inconnu. Ses dimensions exactes (environ 40 cm de large) et d'autres caractéristiques n'ont pas pu être relevées, mais la photo fournie est bonne et lisible, de sorte que la lecture matérielle du texte ne pose guère de problème (voir photo, p. 64).

L'inscription a été gravée sur une plaque presque rectangulaire, dans un cadre saillant sans moulure. Il ne manque que l'angle inférieur gauche, avec quelques lettres de l'avant-dernière ligne du texte. La plaque aurait pu être encastrée dans un mur pour identifier le bâtiment auquel l'inscription se rapporte. Il ne semble pas que ce monument fût très imposant: des plaques comparables par leur aspect et leurs dimensions étaient d'usage courant dans les nécropoles de Palmyre. Cependant, notre inscription n'est pas funéraire.

1. B. Aggoula, « Dédicace palmyrénienne à la Renommée et à la Miséricorde », *Sem.* 27, 1977, p. 117-122.

Malgré son origine incertaine, elle présente un intérêt considérable à plusieurs égards. Le libellé du texte, comme le lit et comprend l'auteur, est sans parallèle dans l'épigraphie palmyrénienne. Même si une lecture différente et moins bizarre est possible, comme j'essaierai de le démontrer par la suite, elle apportera toujours des renseignements de valeur.

Voici donc la transcription de B. Aggoula et sa traduction:

(sur le cadre supérieur)

1. dkyr blg br m'yr

(dans le cadre)

2. byrh 'yr šnt CCCC

3. XCIII ḡgb' wmsb'

4. 'bd whblt br zbyd' whb-

5. lt qmyl' ltš'yt'

6. wrḥmnyt' 'l ḡwh wh'y'

7. 'ḡwh wbnwh wdkyr qdm 'ln

8. 'nš 'nš kd šw' mn tnn

9. lšlmyt mynyn mš[rt']

(sur le cadre inférieur)

10. 'rb'

« Que soit commémoré BLG fils de M'YR.

Au mois de mai l'année 493 (182 AD), l'oratoire et la stèle qu'a faits Wahballat Zabida Wahballat QMYL' à la Renommée et à la Miséricorde, pour sa vie et la vie de son frère et de ses fils, et que soit commémoré devant ceux-ci quiconque, ici, donne son accord au traité écrit des dèmes, quatre ».

Cette traduction étonne d'abord par les notions abstraites auxquelles la dédicace est censée s'adresser. La mention finale de « quatre dèmes » et d'un traité entre eux qui devrait être approuvé par les visiteurs de l' « oratoire » ne correspond également à aucune institution ou coutume connues à Palmyre ou ailleurs au Proche-Orient : indépendamment du vocabulaire inédit, si le corps civique de Palmyre se composait bien de « quatre tribus » (*phdy'*), cette réforme imposée par le pouvoir romain ne saurait être sujette à l'accord des habitués d'une chapelle privée. Le lecteur est laissé perplexe devant cette interprétation incongrue.

On comprend que le texte n'ait pas suscité beaucoup de réactions au cours du quart de siècle écoulé depuis la publication. Le récent corpus des inscriptions palmyrénienes² ne donne pas de traductions, mais l'inscription est citée dans le lexique de l'ouvrage, avec de fortes réserves: l'expression des lignes

2. D. R. Hillers, E. Cussini, *Palmyrene Aramaic Texts (PAT)*, Baltimore, 1996, 2632.

5-6 y est traduite *to the famous ? and merciful ones*, supposant deux épithètes divines au pluriel; quant au « traité écrit par des dèmes » de la ligne 9, le découpage des mots et la traduction d'Aggoula y sont jugés « très improbables ».

En effet, l'inscription ne sépare pas les mots, comme c'est courant ailleurs. Il me semble qu'une autre lecture, plus conforme aux habitudes épigraphiques des Palmyréniens, s'impose, une fois qu'on se met à lire le texte tel quel, sans parti pris.

Pour commencer, la formule inscrite sur le cadre en haut, qui est en apposition au texte proprement dit, a été comprise par Aggoula comme honorant un personnage d'origine arabe, BLG fils de M'YR. De tels noms semblent en effet renvoyer à un corpus onomastique autre que palmyrénien, safaitique par exemple. En conclusion, Aggoula suppose que l'inscription est le fait d'un milieu arabophone de la steppe entre Palmyre et la Méditerranée, où la chapelle consacrée à la Renommée et à la Miséricorde aurait servi de point de ralliement des nomades, en particulier des quatre clans (« dèmes ») liés par un pacte écrit.

Une prémisse de ce raisonnement s'écroule d'emblée si l'on compare l'inscription CIS 3973 (*PAT* 319), souvent citée pour d'autres raisons. Son auteur était un cavalier nabatéen ayant servi dans le camp de 'Ana sur l'Euphrate, sans doute comme auxiliaire; il a offert, en 132 après J.-C., deux autels au dieu Shai' al-Qawm « qui ne boit pas de vin »³. Bien que probablement d'origine nomade comme son dieu, le dédicant, 'Obaidu fils de 'Anamu a fait graver son inscription à Palmyre, en palmyrénien, pour la vie de ses proches et en commémoration de son ami et de « quiconque approche ces autels » (*kl m'yd 'lwt' 'ln*). On reconnaît tout de suite le patronyme prétendu du proscynème initial de l'inscription du 'Akkar : il suffit de lire *m'yd* au lieu de *m'yr*, la lettre finale répondant indifféremment à D ou R. Devant, à la place de *blg br*, on lira *kl gbr*, « tout homme » ; à la première lettre, qui fait la différence entre ces deux lectures, il manque le long trait horizontal qui distingue les B, mais aussi, il est vrai, la courbure caractéristique des K. Cependant, le contexte tranche en faveur de l'expression courante et contre un nom propre inconnu. Ainsi, les deux noms arabes disparaissent, laissant à leur place une expression de portée plus générale: *dkyr kl gbr m'yd*, « que soit commémoré tout homme qui vient » (sc. au sanctuaire dont cette inscription marque la fondation).

Le dédicant Wahballat b. Zebida déclare en effet avoir fait *hgb' w mšb'*. Autant le second de ces termes est fréquent et peut signifier tout objet dressé, une stèle comme le veut B. Aggoula, une statue divine, ou même une pierre brute consacrée à une divinité, autant le premier apparaît ici pour la première

3. Cf. J. Teixidor, « The Nabataean Presence at Palmyra », *The Gaster Festschrift, JANES* 5, 1973, p. 405-409.

fois dans l'épigraphie palmyrénienne. Dans son commentaire, B. Aggoula y rapproche à juste titre le syriaque *hūgbā*, qui apparaît dans la traduction de la Bible (2 Ch 33,19 ; 31,4), ainsi que dans un apocryphe; il s'agit des hauts lieux (hébr. *bamôt*) contenant des idoles et desservis par des prêtres. D'autre part, le mot correspond au nom habituel du voile islamique des femmes (*hiġāb*) ; il aurait pu désigner autrefois une « barrière » ou bâtiment destiné à cacher une idole. Je ne vois pas pourquoi Aggoula le traduit par un surprenant « oratoire ».

L'année même de la publication d'Aggoula, le terme de *hgb'* a fait surface dans une inscription trouvée à Palmyre. Elle est inscrite sur la patte d'un grand lion, gardien du sanctuaire d'Allat. Cette sculpture a été trouvée en 1977, débitée en fragments remployés dans une fondation tardive sur le *téménos* de la déesse. Reconstituée sur-le-champ, elle se dresse depuis devant l'entrée du musée de Palmyre. Le fauve est représenté de face, en bas-relief (haut-relief pour la tête) sur des blocs appareillés qui formaient les assises d'un mur. Tout porte à croire que c'était le mur d'enclos du *téménos* et que le lion se tenait près de la porte d'entrée.

Le texte, publié en 1982,⁴ remonte au tournant de l'ère. Malgré une cassure à la fin, il est facile à compléter et la lecture peut être considérée comme certaine:

tbrk '[lt] mn dy l' yš[d] dm 'l hgb'

« Qu'Allat bénisse quiconque ne versera pas de sang sur le *hūgbā* ».

Le contexte matériel, sans être précis, permet de voir tout de suite que le mystérieux nom ne pouvait signifier ni un bâtiment ni un « voile ». Le sang des victimes, en effet, ne saurait couler que sur des autels, mais comme ceux-ci sont amplement attestés dans l'épigraphie sémitique sous d'autres noms, il faut nécessairement penser au *téménos* tout entier. Comme le sens premier de la racine *hgb* est « cacher », en araméen et en arabe, il s'agira d'un espace clôturé et réservé, inaccessible aux regards extérieurs.

Le *téménos* d'Allat à Palmyre comprenait à l'origine une petite chapelle, appelée *hmn'* 'tyq', l'« ancien *hamanā* », dans l'inscription de fondation de la *cella* venue l'enchâsser à l'époque antonine⁵. La chapelle abritait une idole de la déesse, appelée *mšb'* par une autre inscription relative au sanctuaire⁶.

4. H.J.W. Drijvers, « Sanctuaries and Social Safety », *Visible Religion. Annual for Religious Iconography* 1, 1982, p. 65-75 (PAT 1122).

5. Cf. M. Gawlikowski, « *Motab* et *hamana*. Sur quelques monuments religieux du Levant », *Topoi* 9, 1999, p. 491-505. Cf. la discussion de ce terme par H.J.W. Drijvers, « Aramaic *hmn'* and Hebrew *hmn* : their Meaning and Root », *JSS* 33, 1988, p. 165-179.

6. M. Gawlikowski, « Le premier temple d'Allat », dans *Resurrecting the Past. A Joint Tribute to Adnan Bounni*, Leyde, 1990, p. 101-108.

Nous avons donc ainsi les noms dont se servaient les Palmyréniens pour désigner la statue d'Allat, son réceptacle, enfin l'enclos sacré qui les contenait. Il est vrai qu'une seule mention subsiste pour chacun de ces éléments, mais l'attribution n'est guère douteuse.

On voit donc que le dédicant de notre inscription a offert une idole dans un enclos, un sanctuaire à ciel ouvert. S'il y avait un abri quelconque pour la représentation de la déesse, il n'est pas mentionné. Ce dédicant portait le nom de Wahballat (en arabe « Don d'Allat »), comme son grand-père, alors que son père s'appelait Zebīda, nom des plus fréquents à Palmyre. Le nom de son aïeul a été lu comme QMYL', nom nouveau malgré la référence à une inscription de Khirbet Semrine dans la Palmyrène du Nord-Ouest, où la lecture QML' est incertaine. Cependant, il est beaucoup plus probable de lire *mgy*, soit le nom très populaire de Maqqay, en coupant ensuite. En effet, les lettres Q et M sont pratiquement identiques dans cette inscription (cf. *qdm* vers la fin de la ligne 6). Ce qui reste, avec deux lettres attachées par Aggoula au mot suivant, se lira sans peine comme *l't*, « pour Allat ». Immédiatement après, « la Renommée et la Miséricorde » deviennent les épithètes de la déesse, « secourable et miséricordieuse », au féminin bien entendu. Le premier de ces adjectifs est appliqué aux « génies secourables » (*gny' š'yd'*), où la forme est du masculin pluriel⁷, alors que l'autre revient des centaines de fois dans les dédicaces au dieu anonyme.

Nous apprenons ainsi que l'idole dressée par Wahballat représentait Allat, comme celle offerte à Palmyre beaucoup plus tôt, dans un autre *hugba*. L'enclos sacré d'Allat était une fondation privée, vouée pour la vie de Wahballat, de ses frères et ses enfants. Il est vain de spéculer sur sa possible localisation, mais il est en effet probable que la pierre vienne de la steppe à l'ouest de Palmyre où de l'Émésène, plutôt que de Palmyre même.

À la fin de la ligne 7, on rétablira tout naturellement le nom d'Allat : *dkyr qdm l't*, « que soit commémoré devant Allat », plutôt que « devant ceux-ci ». La dernière lettre, qui fait la différence, reste dans la zone d'ombre sur la photo, mais on voit bien qu'elle ne dépasse pas vers le bas, comme cela devrait être le cas d'un N final.

Avec la ligne 8, les difficultés recommencent. L'expression proposée par Aggoula est bizarre, alors que le sens, inspiré par une acception secondaire d'un verbe syriaque, paraît douteux. Je lis, plus simplement il me semble, *'nš 'nš brš w'mn tnn*, « tout homme, chef ou artisan, ici ». Pour l'admettre, il suffit d'accepter *brš*, littéralement « en tête », comme une expression se rapportant aux chefs de l'entreprise de construction. Cette phrase se termine à la dernière ligne par le très courant *lšlm*, « en paix ». Il s'agissait, à mon sens, de commémorer l'équipe chargée de la construction du sanctuaire.

7. H. Ingholt, J. Starcky dans *PNO* 14 (c'est aussi l'inscription où apparaît le nom douteux de QML', cité ci-dessus).

La suite et fin du texte n'est plus aussi claire. Si le « traité écrit des quatre dèmes » me paraît irrecevable, car les mots pour « traité » et pour « dèmes » ne sont pas attestés ailleurs, aucune explication évidente ne s'impose. On pourrait peut-être reconnaître le mot *qynyn*, « forgerons », plusieurs fois attesté ailleurs; cependant la lecture *mynyn*, celle de l'éditeur, est également possible. Les deux lettres précédentes pourraient représenter la particule d'accusatif *yt*. Le mot suivant n'est pas complet, mais les trois premières lettres paraissent claires : *mšř[...]*. La photo ne permet pas, cependant, d'acquiescer de certitude : il est peut-être loisible de lire *mšřh[...]*. Quel que soit ce nom tronqué, il devait être au pluriel, parce qu'il est qualifié par l'adjectif numéral « quatre » qui termine l'inscription.

En résumant l'article de B. Aggoula, dans son *Bulletin d'épigraphie sémitique*⁸, Javier Teixidor a signalé une idée de Jean Starcky : tout en acceptant l'interprétation des huit premières lignes, ce savant suggéra de lire ensuite *lšlmyt mynyn mšř[ryn] 'rb'*, et de comprendre « au paiement des mines prescrites, quatre ». Ainsi, l'agrément du lecteur serait sollicité pour la contribution indiquée, fixée sans doute par le dédicant. Les modalités du versement de cette somme pourtant considérable (quatre mines équivalent à plus de 2,6 kg d'argent, selon l'étalon attique) seraient laissées dans le vague.

Le mot partiellement conservé serait donc un participe du verbe *štr*, « écrire ». La seule autre racine qui pourrait s'appliquer est *šřh*, araméen et arabe, qui veut dire « étendre », *mišřah/miřah* désignant une aire pour sécher des dattes ou d'autres fruits. On écartera cette dernière possibilité sans beaucoup d'hésitation, sans être pour autant certain de la première. Il pourrait s'agir de la mention du coût encouru par Wahballat pour sa fondation, mention ajoutée à la fin du texte au mépris de la syntaxe.

Sous réserve quant à la dernière ligne, voici la lecture et la traduction que je propose :

1. dkyr kl gbr m'yd
2. byrř 'yr šnt CCCC
3. XCIII řgb' wmřb'
4. 'bd whblt br zbyd' whb-
5. lt mqy l'lt ř'yt'
6. wrřmny' 'l řywh řy'
7. 'řwh wbnwh wdkyr qdm 'lt
8. 'nř 'nř brř w'mn tnn
9. lšlm yt mynyn mšř[ryn]
10. 'rb'

8. *Syr.* 56, 1979, p. 399, n° 178.

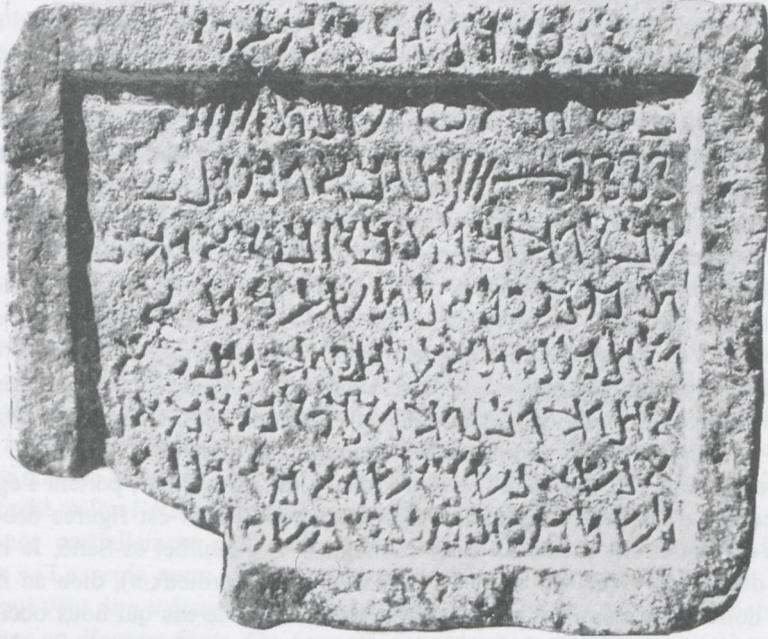
« Que soit commémoré tout homme qui vient (ici)! Au mois de mai l'année 493 (mai 182 AD), l'enclos et l'idole qu'a faits Wahballat Zebîda Wahballat Maqqay, pour Allat, secourable et miséricordieuse, pour sa vie et la vie de son frère et de ses fils. Que soit commémoré devant Allat tout homme, (qu'il soit) chef ou artisan, ici, en paix ! *Des mines prescrites : quatre.* »

Bien que la fin demeure obscure, la teneur de l'inscription est claire : un *téménos* abritant une idole de la déesse Allat a été dédié par un Palmyrénien en 182 après J.-C. À l'époque, l'ancien *hugba* de la déesse à Palmyre, gardé toujours par le grand lion, comportait déjà une *cella* d'apparence classique qui cachait cependant l'ancienne chapelle du 1^{er} siècle av. J.-C. abritant l'idole (*maşsebâ*) primitive. À l'intérieur de l'enclos fondé par Wahballat quelque part sur le territoire de Palmyre, peut-être dans l'un des établissements d'élevage de la Palmyrène comme ceux que Daniel Schlumberger a étudiés⁹, une image d'Allat était présentée à la vénération des visiteurs, sans doute principalement des gens employés dans l'un ou l'autre de ces haras. Il est raisonnable d'imaginer cette représentation comme un bas-relief, tel celui de Khirbet es-Sané figurant Allat¹⁰, où elle trône entre deux lions, portant l'égide et le casque d'Athéna ; d'habitude, Allat-Athéna en armes est figurée debout, tandis qu'assise, elle prend les traits d'Atargatis¹¹. A Khirbet es-Sané, le nom de la déesse est associé à celui de Raḥim (« Miséricordieux »), dieu au nom arabe dont on ne connaît aucune représentation. Dans le cas qui nous occupe, cette qualité est attribuée à la déesse elle-même. La miséricorde n'est pas personnifiée, et encore moins la renommée.

9. D. Schlumberger, *La Palmyrène du Nord-Ouest*, Paris, 1951.

10. H. Seyrig, G. Ploix de Rotrou, « Khirbet es-Sané », *Syr.* 14, 1933, p. 14, pl. 4-5; D. Schlumberger, *op. cit.*, pl. 31,3 et 37,1 ; ANRW II 18.4, fig. 46.

11. Cf. H.J.W. Drijvers, « *De matre inter leones sedente*. Iconography and Character of the Arab Goddess Allat », dans *Hommages à Maarten J. Vermaseren* I, Leyde, 1978, p. 331-351 ; M. Gawlikowski, « Les dieux de Palmyre », ANRW II 18.4, p. 2642.



Photographie de l'inscription publiée par B. Aggoula, *Sem.* 27, 1977, pl. XIV